

## DOCUMENT D'ACTION

### Fonds Fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique

#### 1. IDENTIFICATION

Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-REG-26 <b>Contribution au financement du Secrétariat de la Coalition pour le Sahel (SCS)</b>			
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	L'action sera mise en œuvre dans les pays couverts par les interventions de la Coalition pour le Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad			
Montants concernés	Coût total estimé: 510 000 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 510 000 EUR			
Modalités de mise en œuvre	Gestion indirecte : convention de contribution Expertise France (EF) Gestion directe : évaluation et audit			
Code CAD	Code CAD principal : 151 – Government & Civil society – general			
Canaux d'acheminement	10 000 Expertise France			
Marqueurs	<b>Objectif politique</b>	<b>Non ciblé</b>	<b>Objectif important</b>	<b>Objectif principal</b>
	Contribution au développement / bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
	Soutien à l'environnement	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Égalité de genre et autonomisation des femmes et filles	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
	Développement commercial	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Santé reproductive, maternelle, des nouveaux nés et santé infantile	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des risques de catastrophes	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Nutrition	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Handicap	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Marqueurs de Rio</b>	<b>Non ciblé</b>	<b>Objectif important</b>	<b>Objectif principal</b>
	Diversité biologique	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lutte contre la désertification	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Atténuation du changement climatique	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Adaptation au changement climatique	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Marqueur migration</b>	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
	<b>Digitalisation</b>	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>COVID-19</b>	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDG	Objectif de développement durable n° 17			
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	1. Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées  4. Prévention et lutte contre les migrations irrégulières, le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains			

Priorité Stratégique du Fonds fiduciaire	1. De meilleures possibilités économiques et d'emploi 2. Renforcer la résilience 4. Amélioration de la gouvernance et de la prévention des conflits
Bénéficiaires de l'action	Bénéficiaire direct : Secrétariat de la Coalition pour le Sahel Bénéficiaires indirects : Populations et États sahéliens, G5 Sahel
Dérogations, accord préalable et exceptions autorisées	Cas à signaler 22.a. : Financement rétroactif.

## 2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### 2.1. Résumé de l'action et ses objectives

Lancée en 2020, suite au sommet de Pau, puis endossée officiellement par l'Union européenne et ses États-membres lors du sommet du 28 avril 2020, la Coalition pour le Sahel a pour but de regrouper les acteurs internationaux, y compris les acteurs non traditionnels, au travers d'une approche intégrée et coordonnée portant à la fois sur la sécurité, la stabilisation et le développement à court, moyen et long termes. La Coalition pour le Sahel est organisée autour de 4 piliers : i) la lutte contre le terrorisme ii) le renforcement des capacités des forces armées des États du G5 Sahel iii) l'appui au retour de l'État et des administrations sur le territoire iv) l'aide au développement.

Le projet vise à améliorer la coordination entre les principaux acteurs actifs dans le Sahel et à s'engager dans un partenariat renforcé avec les partenaires sahéliens, basé sur le principe de redevabilité mutuelle. Le projet s'inscrit dans le cadre du nexus paix-développement-humanitaire.

La Coalition pour le Sahel est dotée d'un organe administratif : le Secrétariat de la Coalition pour le Sahel (SCS) qui sera transféré à Bruxelles en juin 2021. Ce Secrétariat a pour but de renforcer l'efficacité de l'action internationale dans la région du Sahel en facilitant la coordination des projets portés par des structures partenaires déjà existantes, sans double emploi et sans position hiérarchique.

Le Secrétariat veillera ainsi à la mise en œuvre des actions suivantes : i/ l'appui à l'élaboration de documents de référence communs aux quatre piliers et partagés avec les partenaires, ii/ la circulation d'une information pertinente entre les partenaires de la Coalition, iii/ le maintien de la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs possible au Sahel (États, organisations internationales, institutions financières internationales,...), iv/ une communication adéquate vers l'ensemble des acteurs pour rendre compte des avancées de la Coalition, v/ la préparation et l'organisation des réunions et événements de la Coalition.

Une fois le Secrétariat de la Coalition pour le Sahel établi à Bruxelles, ses membres contribueront à ce que le Secrétariat et les structures de gouvernance des piliers de la Coalition demeurent souples, inclusifs et légers en vue d'assurer un maximum d'efficacité et d'efficience. Le Secrétariat est invité à impliquer toutes les parties prenantes, ainsi que le Secrétariat exécutif du G5 Sahel dans cette réflexion. Sur la base de l'analyse et en fonction des constats et des recommandations précis, l'objectif est de proposer des réformes institutionnelles ou administratives qui seraient jugées utiles le cas échéant.

## 2.2. Contexte

### 2.2.1. Contexte sectoriel : politiques et défis

#### Un contexte de crise multidimensionnel

Le Sahel est une **région fragile et contrastée**, confrontée à de nombreux défis, récemment aggravés par la crise COVID-19.

- Des **défis exogènes**: pauvreté, faible développement humain, démographie incontrôlée, vulnérabilité au changement climatique, crises alimentaires.
- Aggravés par une **crise de gouvernance et de sécurité** : problème de cohésion sociale et de gouvernance démocratique, insécurité et terrorisme.

Malgré ces défis, **le Sahel est aussi une région d'opportunités et d'espoir**, avec une population jeune et dynamique et un grand marché économique. Le potentiel d'amélioration est considérable pourvu que les réformes et moyens adéquats soient mis en place.

#### Une tentative de réponse intégrée et coordonnée de la Coalition pour le Sahel

Les principes généraux qui encadrent la gouvernance de la Coalition :

- La **subsidiarité**, grâce à une architecture souple et flexible ;
- La **complémentarité** des quatre piliers, à travers un travail régulier de partage d'informations ;
- La **représentativité**, pour permettre à chaque partenaire d'être représenté à son juste niveau au sein de l'organisation et de pouvoir participer au dialogue politique ;
- **L'appropriation**, afin que les partenaires sahéliens soient pleinement impliqués.

**La Coalition n'a pas vocation à englober les dialogues bilatéraux** existants entre les partenaires internationaux et les pays du G5 Sahel. Ces dialogues pourront au contraire alimenter utilement les réunions de la Coalition, si les partenaires le jugent utile.

Une gouvernance permettant une participation de tous les membres, à tout niveau politique, et qui vise à concilier les différents piliers.

### 2.2.2. Justification

Le FFU et les projets qu'il finance aide à mettre en œuvre le soutien de l'Union européenne aux pays du Sahel, au G5 Sahel, afin de renforcer leurs capacités, dans le cadre d'une approche basée sur la redevabilité mutuelle. La Coalition pour le Sahel a pour objectif d'assurer que la réponse des partenaires locaux et internationaux aux problématiques du Sahel soit coordonnée, efficace et rapide.

L'action vise à contribuer au développement de réponses efficaces et coordonnées aux différents enjeux de sécurité, de stabilisation et de développement au Sahel. Cela permettra de répondre plus efficacement aux défis des migrations illégales et des trafics en tout genre, notamment en s'attaquant aux causes profondes de la migration et aux défis de sécurisation.

## 2.3. Enseignements tirés

Principaux enseignements :

- Une meilleure coordination des acteurs internationaux, y compris non traditionnels, est nécessaire ;
- Importance de donner un cadre intégré aux activités internationales dans le Sahel, en ligne avec le nexus paix-développement humanitaire ;

- Assurer une appropriation des partenaires sahéliens, en les intégrant et les impliquant directement dans les initiatives et les secrétariats.

## 2.4. Actions complémentaires et synergies

La Coalition pour le Sahel est la matrice globale qui comprend les 4 piliers suivants<sup>1</sup>:



### PILIER 1 LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

*Piloté conjointement  
par les pays du G5 Sahel  
et la France*

Ce pilier a pour objectif de coordonner l'ensemble des efforts en matière de lutte contre les groupes armés terroristes pour améliorer la situation sécuritaire et empêcher toute extension de la menace au-delà des États du G5 Sahel.



### PILIER 2 LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FORCES ARMÉES DES ÉTATS DU G5 SAHEL

*Piloté par l'Union européenne  
en lien avec le G5 Sahel*

Dans le cadre de l'effort d'identification des besoins prioritaires du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S), ce pilier vise à coordonner l'ensemble des formations et équipements au profit des forces armées nationales et de la Force conjointe du G5 Sahel, y compris sa composante prévôtale.



### PILIER 3 L'APPUI AU RETOUR DE L'ÉTAT ET DES ADMINISTRATIONS SUR LE TERRITOIRE

*Piloté par l'Union européenne  
en lien avec le G5 Sahel*

Dans le cadre de l'effort d'identification des besoins prioritaires du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S), ce pilier a pour objectif d'appuyer le redéploiement de l'État et le renforcement des capacités de sécurité intérieure et de justice, afin de consolider les efforts de stabilisation.



### PILIER 4 L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

*Piloté conjointement  
par le G5 Sahel  
et l'Alliance Sahel*

Ce pilier a pour objectif de soutenir le renforcement des services de base dans une logique de décentralisation, notamment dans les zones les plus fragiles. Il vise à garantir la cohérence de toutes les contributions bilatérales et multilatérales.

Elle vise notamment à renforcer les actions financées par ses membres et partenaires sous ses 4 piliers. Son secrétariat travaillera en coordination avec ceux du G5 Sahel, du P3S et de l'AS.

## 2.5. Coordination des bailleurs

La coordination des donateurs est au cœur du mandat de la Coalition pour le Sahel. Elle s'exerce aussi bien au siège que sur le terrain et concerne les différents volets de l'activité des membres.

## 3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

### 3.1. Objectifs et résultats attendus

L'objectif global est d'appuyer la définition et la mise en œuvre de réponses efficaces et rapides aux phénomènes d'instabilité, d'insécurité, de déficit de développement et de migrations irrégulières dans l'espace sahélien.

Les objectifs spécifiques sont de soutenir la Coalition pour le Sahel, au travers d'un financement de son secrétariat, afin :

- OS1 : de renforcer la coordination entre partenaires internationaux
- OS2 : d'augmenter l'appropriation par les États sahéliens et le G5 Sahel
- OS3 : de promouvoir les actions des partenaires internationaux

<sup>1</sup> © Coalition pour le Sahel <https://www.coalition-sahel.org/wp-content/uploads/2020/06/Plaquette-Coalition-Sahel-A4.pdf>

Les résultats attendus sont les suivants :

R1 : L'appui des partenaires internationaux est mieux coordonné et sa redevabilité est renforcée

R2 : Le partage et la circulation de l'information entre partenaires locaux et internationaux est amélioré

R3 : Les actions de la Coalition et de ses membres sont plus visibles et mieux comprises

### **3.2. Principales activités**

#### **3.2.1. Activités liées à chaque résultat**

**Résultat 1 :** renforcer la coordination et le dialogue entre bailleurs au travers de plateformes de dialogue entre les acteurs internationaux :

**Activité 1.1 :** Groupe de contact (au niveau des hauts fonctionnaires): réunion lors de laquelle tous les partenaires de la Coalition sont invités. Ces rencontres sont l'occasion de discuter des sujets opérationnels et de préparer les échéances au niveau politique

**Activité 1.2 :** Réunion plénière (au niveau ministériel, annuelle): réunion permettant d'impulser les orientations politique de la Coalition

**Activité 1.3 :** Sommet des chefs d'États: ce sommet présidentiel vise à établir les bilans des actions entreprises

**Activité 1.4 :** Dialogue permanent avec le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et les États du G5 Sahel, à travers leurs ambassades à Paris et Bruxelles.

**Activité 1.5 :** Consultations régulières entre les acteurs des 4 piliers. Réunions autour du Représentant aux côtés du directeur de l'UCA, du secrétaire du P3S mais aussi du COMANFOR de l'opération Barkhane et de la Force conjointe du G5 Sahel

**Résultat 2 :** Améliorer le partage de l'information entre partenaires

**Activité 2.1 :** Production régulière de bulletins d'information relatifs aux progrès réalisés sur les 4 piliers de la Coalition.

**Activité 2.2 :** L'organisation de webinaires autour de personnalités publiques expertes de la bande sahélo-saharienne.

**Activité 2.3 :** La circulation de guidelines, résumés des meilleures pratiques et documents de prospective.

**Activité 2.4 :** Dialogue régulier avec les acteurs de la société civile et humanitaires afin d'assurer une prise en compte globale des enjeux sahéliens et de renforcer le caractère inclusif des échanges.

**Résultat 3 :** Les actions de la Coalition et de ses membres sont plus visibles et mieux comprises

**Activité 3.1 :** Une communication publique efficace permettant d'apporter de la visibilité aux actions des partenaires grâce à des pages d'information sur le site, des infographies sur les avancées obtenues sur le terrain et une animation active des réseaux sociaux.

#### **3.2.2. Groupes ciblés et bénéficiaires finaux**

Les groupes ciblés sont : les États du Sahel, le G5 Sahel ainsi que, au niveau local, les collectivités territoriales, les entités et acteurs locaux.

### 3.3. Risques et hypothèses

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation
<b>Les conditions sécuritaires et politiques ne permettent pas la conduite des actions de la Coalition pour le Sahel dans les zones les plus instables du G5 Sahel</b>	E	- La Coalition pour le Sahel s'inscrit dans le cadre du nexus sécurité-développement et en complémentarité de l'ensemble des actions déjà mises en œuvre, afin de contribuer à un règlement de long terme de la crise au Sahel. - Les membres de la Coalition pour le Sahel s'engagent autant que possible à rendre les actions de l'aide au développement plus flexibles, rapides et efficaces, notamment dans les zones les plus fragiles exposées aux conflits.
<b>Approche trop top-down</b>	F	- Les membres de la Coalition pour le Sahel s'appuieront sur leurs représentations déjà établies dans les pays du G5 ainsi que sur les délégations de l'UE afin de répondre au mieux aux besoins du terrain.
<b>Faible appropriation du projet par les autorités nationales</b>	M	-Les autorités sahéniennes seront étroitement impliquées dans la gouvernance de la Coalition pour le Sahel.
<b>Multiplication des initiatives de coordination des partenaires dans la région</b>	M	- La Coalition pour le Sahel est la matrice globale qui englobe les autres initiatives (voir illustration section 2.4) et tend à plus de cohérence entre elles.

Les hypothèses pour la réussite du projet et de sa mise en œuvre sont:

- La Coalition pour le Sahel en s'appuyant sur son secrétariat assure la cohérence des actions des 4 piliers.
- La Coalition pour le Sahel permet à la communauté internationale de mieux coordonner les différentes actions de coopération au Sahel.
- La Coalition pour le Sahel s'inscrit en complémentarité du dialogue et partenariat UE/Sahel.

### 3.4. Questions transversales

La question d'égalité des genres sera prise en compte au sein du secrétariat de la Coalition pour le Sahel et dans ses activités.

Les questions environnementales occupent également une place centrale, notamment dans le pilier développement de la Coalition mais également sur les piliers sécurité du fait des conséquences sécuritaires du changement climatique.

### 3.5. Analyse des parties prenantes

Les parties prenantes et les bénéficiaires de cette action incluent le G5 Sahel, et en particulier son Secrétariat Exécutif, les États du G5 et leurs représentants. Le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel sera le principal partenaire de cette action. Les partenaires au niveau des pays du G5 seront les représentants politiques de haut niveau ainsi que les ministères techniques compétents.

L'ensemble des membres de la Coalition Sahel sont parties prenantes à cette action, dans le respect des principes de représentativité et d'appropriation.

## 4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

### 4.1. Convention de financement, si pertinent

« Non applicable »

### 4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période de mise en œuvre du document d'action commencera en même temps que celle du contrat à signer et durera jusqu'au 31/12/2024.

La période de mise en œuvre opérationnelle sera suivie d'une période de liquidation de 18 mois qui s'achèvera le 30/06/2026.

#### Contrat à signer

Un contrat sera signé entre la Commission européenne et Expertise France, dont la mise en œuvre de l'action commencera le 01/05/2021.

### 4.3. Modalité(s) et composantes de mise en œuvre

Le mode de mise en œuvre de l'ensemble de cette action est une gestion indirecte via une convention de contribution signée avec Expertise France.

### 4.4. Budget indicatif

Composante	Montant EUR
Gestion Indirecte : Convention de contribution avec Expertise France	500 000 €
Gestion Directe UE : Évaluation et Audit	10 000 €
<b>Total de l'action</b>	<b>510 000 €</b>

Il est attendu que d'autres partenaires de la Coalition pour le Sahel soutiennent le Secrétariat de la Coalition pour le Sahel.

### 4.5. Suivi et rapport

Le partenaire de mise en œuvre doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer des rapports d'avancement réguliers et des rapports finaux.

Dans la phase initiale, le cadre logique indicatif convenu dans le contrat et/ou l'accord signé avec le partenaire de mise en œuvre doit être complété par des bases de références, jalons et des cibles pour chaque indicateur. Les rapports d'avancement communiqués par le partenaire de mise en œuvre doivent

contenir la version la plus récente du cadre logique convenu de commun accord par les parties et présentant les valeurs courantes pour chaque indicateur. Le rapport final doit compléter le cadre logique par des points de référence et des valeurs finales pour chaque indicateur. Si une enquête ou une étude est nécessaire pour recueillir les données de suivi de l'un ou l'autre des indicateurs, veuillez l'indiquer clairement dans cette section, en précisant qui est responsable de sa mise en œuvre (c.-à-d. cette action ou un autre organisme ou projet), quand elle devrait être effectuée et à partir de quel budget. Si une enquête de référence est prévue, veuillez également préciser qu'il devrait y avoir une collecte finale de données à la fin (comme minimum pour pouvoir mesurer le changement).

Le rapport final, descriptif et financier, couvrira l'ensemble de la période de mise en œuvre de l'action.

La Commission peut effectuer d'autres visites de suivi du projet, par l'intermédiaire à la fois de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés par la Commission pour réaliser des contrôles de suivi indépendants (ou recrutés par l'agent compétent engagé par la Commission pour mettre en œuvre ces contrôles).

Le partenaire de mise en œuvre devra rendre compte d'un certain nombre d'indicateurs FFU communs de résultats sélectionnés pour cette Action (Cf. liste en anglais/et français publié sur le site internet du FFUE<sup>2</sup>). Le cas échéant, d'autres indicateurs peuvent être sélectionnés et rapportés à partir des listes d'indicateurs sectoriels définies avec des unités thématiques<sup>3</sup>.

Les partenaires chargés de la mise en œuvre des projets devront fournir des données régulières, y incluant l'évolution des valeurs réels des indicateurs (au moins trimestrielles) à l'autorité contractante, dans un format qui sera indiqué au cours de la phase de négociation du contrat. L'évolution des indicateurs sera accessible au public à travers le site internet du FFU (<https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/>) et la plateforme Akvo RSR (<https://eutf.akvoapp.org/en/projects/>).

#### **4.6. Évaluation et audit**

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses peuvent être demandés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou accords. Les audits et les missions de vérification des dépenses sont effectués en conformité avec l'analyse des risques dans le cadre de l'exercice du plan d'audit annuel réalisé par la Commission européenne. Le montant consacré dans le budget à l'évaluation et à l'audit externes est libellé en EUR. Les missions d'évaluation et d'audit sont mises en œuvre au moyen de marchés de services, faisant usage de l'un des contrats-cadres spécifiques de la Commission ou au moyen de la procédure concurrentielle avec négociation ou de la procédure d'appel d'offres unique.

#### **4.7. Communication et visibilité**

La communication et la visibilité de l'UE constituent une obligation légale pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Cette action comportera des mesures de communication et de visibilité qui seront fondées sur un plan d'action spécifique en matière de communication et de visibilité, qui sera élaboré dès le début de la mise en œuvre.

Les mesures sont mises en œuvre par la Commission, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires et / ou les entités chargées en termes d'obligations légales en matière de communication et de visibilité. Des obligations contractuelles appropriées seront incluses dans la convention de financement, les contrats d'achat et de subvention et les conventions de délégation.

---

<sup>2</sup> EN : [https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/eutf/files/eutf\\_results\\_indicators\\_41.pdf](https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/eutf/files/eutf_results_indicators_41.pdf)

FR : [https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/eutf/files/eutf\\_results\\_indicators\\_41\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/eutf/files/eutf_results_indicators_41_fr.pdf)

<sup>3</sup> <http://indicators.developmentresults.eu>. User name/password: results



Les obligations de communication et de visibilité pour l'Union européenne sont utilisées pour établir le plan de communication et de visibilité de l'action et les obligations contractuelles pertinentes.

Pour la présente action il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un Plan d'Action. Néanmoins, la visibilité de l'Union européenne sera assurée en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire local et selon la sensibilité des activités réalisées, afin de ne pas menacer la sécurité de l'organisation, du bailleur et des bénéficiaires finaux, et en particulier les organisations humanitaires pour ne pas compromettre leurs principes d'action humanitaire neutre et indépendante.

## ANNEXE I. MATRICE-CADRE LOGIQUE DU PROJET

La matrice-cadre logique évoluera au cours de la durée de vie du projet: les cibles seront définies au moment de la contractualisation.

Chaîne de résultats		Indicateurs	Hypothèses
<b>Objectif général: incidences (impact)</b>	<b>OG</b> Appuyer la définition et la mise en œuvre de réponses efficaces et rapides aux phénomènes d'instabilité, d'insécurité, de déficit de développement et de migrations irrégulières dans l'espace sahélien.	<b>IG.a</b> Nb de réponses aux phénomènes d'instabilité et d'insécurité <b>IG.b.</b> Nb de réponses au déficit de développement et aux migrations irrégulières	Les phénomènes d'instabilité et insécurité / le déficit de développement / les flux de migrants irréguliers au Sahel continueront ou augmenteront pendant la durée de l'action
<b>Objectif(s) spécifique(s) (outcomes)</b>	<b>OS.1.</b> Renforcer la coordination entre partenaires internationaux <i>R1 : L'appui des partenaires internationaux est mieux coordonné et sa redevabilité est renforcée</i> <b>OS.2.</b> Augmenter l'appropriation par les États sahéliens et le G5 Sahel <i>R2 : Le partage et la circulation de l'information entre partenaires locaux et internationaux est amélioré</i> <b>OS.3.</b> Promouvoir les actions des partenaires internationaux <i>R3 : Les actions de la Coalition et de ses membres sont plus visibles et mieux comprises</i>	<b>I.R.1.</b> Nb de plateformes / groupes de coordination créés <b>I.R.2.</b> Intensification du partage d'information entre partenaires locaux et internationaux <b>I.R.3.a.</b> Nb d'actions de visibilité et communication mis en place <b>I.R.3.b.</b> Nb d'actions de sensibilisation sur les actions de la Coalition Sahel mis en place	Les partenaires internationaux s'engagent à coopérer à mener des actions coordonnées  Les pays du G5 considèrent utiles les initiatives et les activités mises en place par la Coalition Sahel et expriment sa volonté d'y être impliqués dans la conception de nouvelles actions  Les membres de la Coalition se mettent d'accord sur l'espace de communication commun et sur les activités de sensibilisation à mener